



Seyn'Info

Avril 2018

Courriel mensuel d'information N° 04/18

● *Limitation de vitesse, téléphone au volant, ce qui va changer sur les routes*

Limitation de vitesse, mesures contre le téléphone ou l'alcool au volant, protection des deux roues motorisées, amélioration de la sécurité des piétons... Dans le cadre du Comité interministériel de la sécurité routière du 9 janvier 2018, un certain nombre de nouveautés ont été annoncées par le Premier ministre.

Voici une sélection de ces nouveautés dont la mise en place s'étale entre 2018 et 2021 :

Pour 2018

- réduction de 90 km/h à 80km/h des vitesses maximales autorisées sur les routes à double sens sans séparateur central en dehors des routes à deux fois deux voies et des routes à trois voies - mise en place prévue juillet 2018 ;
- lutte contre la conduite sous l'emprise de l'alcool en étendant notamment l'usage des éthylotests anti-démarrage (EAD) ;
- possibilité pour les forces de l'ordre de suspendre temporairement les systèmes de localisation de leur contrôle d'alcoolémie et de stupéfiants ;
- autorisation de l'allumage de jour des feux de brouillard pour les motocyclistes ;
- possibilité de vidéo-verbalisation des infractions liées au non-respect des règles de priorité de passage accordées aux piétons ;
- mise à disposition gratuitement pour tout acheteur de véhicule d'occasion d'un historique des réparations importantes sur le véhicule acheté ;
- publication sur le site internet de la sécurité routière d'une carte présentant l'implantation des radars automatiques sur le territoire, le lien entre leur implantation et l'accidentalité.

Pour 2019

- durcissement de l'interdiction de tenir en main son téléphone tout en conduisant en donnant la possibilité aux forces de l'ordre de retenir le permis de conduire d'une personne sanctionnée pour conduite avec usage de téléphone tenu en main dès lors que le conducteur commet en même temps une infraction menaçant la sécurité d'autrui ;
- placement immédiat en fourrière du véhicule d'un conducteur commettant une infraction grave au code de la route (conduite sans permis, conduite après usage de stupéfiants...) ;
- amélioration de la protection des piétons en augmentant notamment la visibilité des piétons par un meilleur aménagement des abords immédiats des passages piétons.

Et après : possibilité pour un conducteur en excès de vitesse de plus de 40 km/h qui fait l'objet d'une suspension de permis de continuer à conduire à condition d'être équipé d'un véhicule avec contrôleur électronique de vitesse.

● *Informations diverses*

- > **Ouverture de la piscine** : ouverture du 21 avril au 5 mai : du lundi au samedi de 14h à 18h. Contact au 04 92 35 00 42.
- > **Ramassage des encombrants** : un ramassage des encombrants aura lieu le jeudi 5 avril. Vous pouvez vous inscrire au 04.92.35.32.79
- > **Portes ouvertes des ateliers de poteries de Seyne** : Atelier CIL (rue Basse) et Atelier boutique poterie de Prisca (30, Grande Rue) du 6 au 8 avril 2018 de 10h à 19h. Démonstration de tournage, estampage...

● *L'agenda du mois d'Avril*

Du dimanche 1^{er} au lundi 2 avril à 18h : « Le temps des gens » – au centre de vacances Chantemerle.
Samedi 18h : concert - récit « De Saillans à la Belle Démocratie ». Prix d'entrée libre / Repas partagé.
Dimanche 9h -18h : Formation à l'animation de la démocratie participative. Prix libre (conseillé 15€) / Repas partagé. Contact au 06 29 78 01 86.

Lundi 2 avril : Fête de Pâques à la Citadelle : Chasse aux œufs dans l'enceinte du Fort, animations gratuites, goûters de Pâques (avec participation) : crêpes, boissons... Contact au 04 92 35 31 66.

Vendredi 6 avril : Les Veillées du Bastion : « Cartes postales » par André COLLOMB et Gilbert MATHIEU, à 20 h30 au Bastion des Pénitents. Contact au 06 87 16 03 06.

Samedi 14 avril : Journée Sportive et Conviviale sur le thème "Le sport c'est la santé", ouvert à tous de 9h30 à 17h. (Marche nordique - Sports collectifs - Hockey sur herbe - Jeux de ballons croisés - Découverte du Patrimoine... RDV à la Maison des Jeunes ; contact au 04 92 35 09 17.

Du samedi 21 au dimanche 22 avril : Fête de la morille : Ce week-end, elle sera à l'honneur à Seyne les Alpes. Samedi, le village des Alpes de Haute-Provence organise la Fête de la Morille. Jeu provençal doublette. Contact au 06 62 48 11 64.

Mardi 24 avril : Cinéma de Pays : Séances à 18h et 20h30 à la Maison de Pays – place d'Armes (dernier étage). Contact au 07 89 08 95 56.

Jeudi 26 avril : atelier Pêche Nature « pêche au coup » de 9h30 à 17h : Ateliers d'initiation à la pêche sur le lac de Serre-Ponçon pour les enfants de 8 à 16 ans, avec un animateur diplômé, matériel fourni. Se munir de sa carte de pêche. Rendez-vous sur le parking de la Mairie à Seyne ou au parking de la plage municipale de St Vincent les Forts. Contact au 04 92 35 07 31.

Samedi 28 avril : Journée Frou-Frou : Sur inscription - vide armoire : vêtements, chaussures, accessoires mode... Cocooning, détente, anti-stress, massages, conseils esthétiques et coiffures...Vente de cosmétiques à la Maison des Jeunes. Contact au 04 92 35 22 30.

Plus d'informations sur www.blanche-serre-poncon.com / Tél : 04 92 35 11 00



Accueil du public

Du lundi au Vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h / **Mercredi** : 9h à 12h
Demandes de passeport et de CNI sur RDV : mardis et jeudis de 9h à 11h
Tél. : 04.92.35.00.42 / Fax. : 04.92.35.18.98
Mail : mairie@seynelesalpes.fr Sites : www.seynelesalpes.fr
www.seynelesalpes-tourisme.com

Directeur de la publication : F. HERMITTE

Ont participé à ce numéro : Sandrine JULIEN et Marie BOTTERO

Pour vous inscrire ou vous désinscrire à Seyn'info : Envoyez un courriel à accueil@seynelesalpes.fr

